



Communiqué de presse

Un nombre croissant de voix s'élèvent pour Chantel Moore et pour soutenir les peuples autochtones hors réserve

Le 10 juin 2020 (Ottawa, Ont.) – Le Congrès des peuples autochtones (CPA), ses organisations provinciales et territoriales (OPT) et son Conseil national de la jeunesse (CNJ) entendent poursuivre leurs efforts et se joignent au nombre des voix dénonçant les biais et conditions institutionnelles qui ont mené à la mort tragique de Chantel Moore, ainsi que le manque de soutien affectant l'ensemble des peuples autochtones hors réserve du Canada.

« Chantel Moore a été tragiquement tuée la semaine dernière lors d'une vérification policière de son état de santé met en lumière la façon dont les gouvernements fédéral et provinciaux perpétuent un héritage colonialiste encore ancré dans les institutions gouvernementales qui continue de nuire aux peuples autochtones hors réserve », de déclarer le chef national Robert Bertrand du Congrès des peuples autochtones. « Les Autochtones vivant hors réserve comme Chantel sont systématiquement confrontés à un accès inéquitable aux programmes et services que le gouvernement fédéral a pourtant l'obligation de fournir. Les organisations hors réserve mandatées pour soutenir des gens comme Chantel n'ont malheureusement pas les ressources suffisantes pour répondre aux besoins de ceux qui vivent dans ces communautés, » d'ajouter le chef national.

Partout au Canada, les OPTs existent dans le but de fournir des services complets à tous les peuples autochtones hors réserve qui vivent dans ces régions. Cela comprend les personnes qui y ont récemment déménagé et celles qui y vivent depuis leur naissance. Les services comprennent les soins de santé, le logement, le soutien à l'éducation, l'emploi et le développement des compétences et d'autres programmes essentiels. Malheureusement, le gouvernement fédéral continue de verser du financement autochtone aux organisations qui sont mandatées principalement ou uniquement pour soutenir ceux qui vivent dans les réserves.

« L'absence d'une stratégie de financement nationale pour financer des programmes et services essentiels proposés par des organismes hors réserve, comme le Conseil des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick (NBAPC), est directement reliée au fait que les peuples autochtones déménageant hors des réserves ne reçoivent pas le soutien adéquat », a ajouté Richard Cooper, représentant du Conseil national de la jeunesse. « Avec une reconnaissance suffisante, des ressources et des financements adéquats pour que des organisations comme le NBAPC fournissent des services complets, ces organisations auraient enfin la capacité de fournir un soutien essentiel aux peuples autochtones hors réserve. »

Une stratégie nationale de financement pour les peuples autochtones hors réserve devrait rappeler le fait que la majorité des peuples autochtones vivent hors réserve ; or les flux de financement actuels sont largement orientés vers des organisations qui desservent les personnes vivant dans les réserves.

Bien que les OPTs aient mis en place des programmes et des services et offrent un soutien à tous les peuples autochtones hors réserve vivant dans leurs régions, le système actuellement en place ne permet seulement d'offrir des services qu'à une fraction de tous ceux qui en ont réellement besoin. Le gouvernement fédéral doit en conséquence respecter sa responsabilité en fournissant un financement équitable.

« En tant que jeune femme autochtone vivant hors réserve, cette mort tragique s'est produite proche près de chez moi. De nombreux jeunes autochtones hors réserve sont préoccupés par le manque d'accès aux services de santé et de santé mentale lorsque ces derniers sont nécessaires. Ces préoccupations se couplent avec la manière dont les lois sont appliquées, un douloureux rappel d'un héritage issu directement des institutions coloniales et d'une histoire de mauvais traitements, ainsi que d'un manque de compréhension et d'empathie. Il est essentiel de soutenir les organisations provinciales mandatées pour fournir des services aux peuples autochtones vivant hors réserve, », de conclure Christy Mellor-Gorham, représentante provinciale des jeunes pour le NBAPC.

-30-

À propos

Le Congrès des peuples autochtones (CPA) est la deuxième organisation autochtone nationale la plus ancienne au Canada. Elle a été fondée en 1971, un an après l'APN. Le CPA représente les intérêts des Indiens inscrits et des Indiens non-inscrits, des Métis et des Inuits du Sud du Canada. Le CPA est l'une des cinq organisations autochtones nationales reconnues par le gouvernement fédéral et détient le statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.

Pour les demandes d'entrevues, veuillez contacter:

Jessica Dawson, Adjointe executive

613-747-6022

j.dawson@abo-peoples.org

Le Congrès des peuples autochtones est la voix nationale représentant les droits, les intérêts et les besoins des Métis, des Indiens statués et non statués, et des peuples Inuits du Sud vivant hors réserve. Aujourd'hui, plus de 80 pour cent des autochtones vivent hors réserve au Canada.